IV.3 Synthèse

Département

Indre et Loire (37) Sainte Catherine de Fierbois Plage du Parc de Fierbois

Sables grossiers 115 m 15-20 m

Début mai - Fin septembre

Toilettes, douches à proximité

environ 50 baigneurs par jour

77,5% Agriculture, 14,2% Forêts, 8,3% Prairies

1500 personnes entre le 15 juillet et le 15 aout

Nom de la zone de Baignade

Description de la zone de baignade

Nature

Largeur

Durée de la saison balnéaire

Equipement

Accessibilité aux animaux

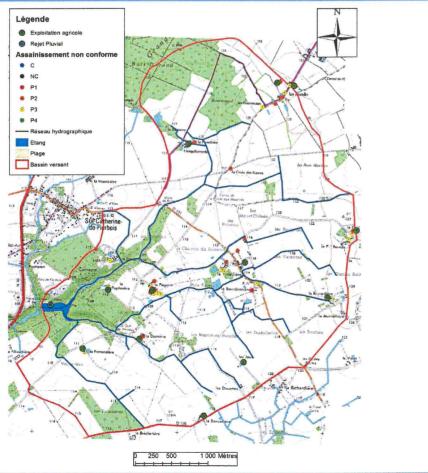
Zones riveraines

Occupation du sol du bassin versant

Fréquentation maximale du camping

Nombre de baigneurs par jour en été

Inventaire des sources de pollution



73

Evolution du classement

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Directive 1976	.A			A	A SHE			art Box	A SE		В	B
Directive 2006								Sonne	Bonne			Bonne

Potentiel de prolifération des cyanobactéries

Le potentiel de prolifération des cyanobactéries est avéré. Les facteurs aggravant sur l'étang du camping de Fierbois sont: l'eutrophisation des eaux, la présence de sédiments dans la retenue, le faible renouvellement des eaux en période de déficit hydrique prononcé

Situations à risque bactériologique (par ordre d'importance)

Facteur de risque	Situation à risque	Evaluation du risque			
Paturages et zones d'épandage agricole	Orage estival	Fort			
Assainissement non collectif non conforme	Rejet continu toute l'année	Faible en situation de temps de pluie Moyen en situation de temps sec			
Rejet pluvial sur la plage du parc de Fierbois	Temps de pluie	Faible			
Faune sauvage sur l'étang et en bordure	Toute l'année	Faible			
Baigneurs	Juillet, Août	Faible			
Animaux sur la plage	Ponctuel	Faible			

Recommandations préventives

Améliorer la connaissance

Mise en œuvre d'une campagne de mesures pour mieux connaître les sources d'apport et les flux correspondant.

Limiter les phénomènes de ruissellement

Mise en place d'aménagement et pratiques visant à limiter les transferts des versants jusqu'au fossé

Généralisation des CIPAN à l'ensemble du bassin versant

Bandes enherbées et/ou haies en bordure des fossés et cours

Encadrer les pratiques agricoles en période

Généralisation de la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (Saint Branchs, Louans) à l'ensemble du bassin versant du Parc de Fierbois (périodes d'interdictions et conditions d'épandage, dispositions pour le stockage des effluents d'élevage...);

Informer les baigneurs sur la qualité de l'eau de baignade et les facteurs de risque pouvant

conduire aux pics de pollution

Mise en place d'aménagements visant à réduire les transferts des fossés jusqu'à l'étang Allongement du trajet de l'eau

du parc de Fierbois

Restauration de zones de débordements pour des de crues de faible ampleur sur des sites à faible enjeux

Création de pré-bassin ou pré-lagune destinés à piéger les apports particulaires et diminuer la charge des eaux en bactéries et nutriments

Recommandations préventives

Idem que pour les recommandations pour le risque de pollution bactériologique

Pratiquer des opérations de vidange régulières de l'étang (jusqu'à 1 fois par an) dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur de façon à renouveler largement le volume d'eau et à permettre un certain transit des sédiments

Favoriser le développement de la végétation aquatique en bordure d'étang (macrophytes) de façon à offrir des conditions favorables au milieu et en particulier à la faune piscicole et à améliorer les conditions autoépuration (support pour le développement de microorganismes, export d'azote et de phosphore par la plante...)

Techniques curatives

Travaux de dragage/curage à fréquence régulière (3 - 5 ans) afin d'extraire la charge en phosphore

Précipitation/inactivation du phosphore fin d'empêcher son relargage depuis le sédiment en créant une barrière physico-chimique (sels de calcium, chaux, sels de fer, sels d'aluminium, sulfate d'alumine...). Traitements sont à prévoir en hiver.

Traitement des sédiments : immobiliser la charge interne du phosphore du sédiment en place en injectant des réactifs appropriés dans les quinze premiers centimètres (sulfate d'alumine, chlorure ferrique, nitrate de calcium)

IVCA, Etuaes & Conseus en Environnemen 11 Allée Jean Monnet - 86170 Neuville-de-Poitou - Tél.: 05.49.00.43.20 - Fax: 05.49.00.43.30